



COMMUNE D'ANNIVIERS

ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale d'Anniviers soumet à l'enquête publique la demande présentée ci-après :

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune d'Anniviers porte à la connaissance du public que M. Post Benjamin, domicilié à 3961 Grimentz/Anniviers, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	:	Immeuble situé sur la parcelle N° 198, à Zinal/Anniviers
Enseigne	:	Hôtel-restaurant « Le Besso »
Prestations	:	Offre à titre commercial des prestations d'hébergement, de mets et/ou de boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter
Heures d'ouverture et de fermeture	:	De 06h00 à 24h00
Début de l'activité	:	15 décembre 2021
Propriétaire	:	Les Hôtels des Cinq 4000 SA, 3961 Zinal
Employeur	:	Remontées mécaniques Grimentz-Zinal SA

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 8 novembre 2021.

Anniviers, le 8 octobre 2021

Administration communale d'Anniviers